



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT D'URBANISME

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage n° 506-I.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019, le conseil a adopté le premier projet de règlement de modifications suivantes :
1281-2019 : Amendement au règlement n° 506-I, relatif au zonage, afin de modifier l'article 7.1.2 « Usages complémentaires de service dans les bâtiments résidentiels et de villégiature »
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **24 septembre 2019, à 17 h 45** à la salle du conseil sise au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie. L'objet de cette assemblée est de présenter les modifications prévues au présent projet de règlement d'urbanisme, soit de :
 - Remplacer le paragraphe 6 par le suivant :
« 6) À l'intérieur du périmètre urbain, l'usage complémentaire de service peut être exercé à l'intérieur d'un bâtiment accessoire, sans toutefois excéder 40 m² (430,57 pi²);

À l'extérieur du périmètre urbain, la superficie de l'usage complémentaire de service peut être supérieure à 40 m² (430,57 pi²), sans toutefois excéder 70 m² (753,47 pi²), si les conditions suivantes sont respectées :
 - toutes les dispositions applicables à un bâtiment accessoire doivent être respectées;
 - le bâtiment accessoire doit être localisé à une distance minimale de 8 m des lignes latérales et arrière de l'emplacement. »
3. Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau du directeur général et secrétaire-trésorier situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, à Sainte-Sophie. Une version numérique est disponible sur le site Web de la Municipalité. Consultez le procès-verbal de la séance à laquelle le règlement fut adopté à l'adresse suivante : stesophie.ca/Assemblees-municipales.
4. Le projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 9 septembre 2019.

France Charlebois,
Directrice du greffe et
secrétaire-trésorière adjointe